

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	62 (1933)
Heft:	8
Rubrik:	Tribune libre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mais pour vous, les instituteurs qui l'avez connu, pour vous qui êtes partis et qui ne connaissez plus les jeunes d'Hauterive, qui dira votre reconnaissance envers un maître si dévoué ? Nous avons voulu être vos interprètes, car nous savons que vous aimez encore celui qui vous a appris le sourire ; vous qui êtes là-bas, dans les villages lointains, vous vous souvenez encore de son bon cœur et pour vous, nous lui avons dit votre reconnaissance et votre merci.

Et vous, les Anciens, et nous les Jeunes, nous sommes encore tous là, vous avec vos voix lointaines qui s'élèvent de chaque clocher, nous avec notre joie de jeunes gens, pour lui dire notre merci ; qu'il daigne accepter l'hommage de notre reconnaissance ; qu'il sache que nous sommes encore tous là, cherchant comme lui à rendre Dieu servi, Dieu aimé.

TRIBUNE LIBRE

A propos des livres de calcul

Le *Faisceau mutualiste* du 15 avril a publié un article sur les nouveaux manuels scolaires en usage dans nos classes, spécialement sur les livres de calcul. Nous savons gré au correspondant de reconnaître dans ces derniers « un progrès appréciable ». Il y exprime des observations formulées par la « presque unanimité » du corps enseignant. Nous avons cependant des appréciations et jugements de ce dernier qui nous sont parvenus indirectement, exprimés par conséquent en toute liberté et franchise et qui prouvent que l'unanimité est loin d'être aussi parfaite ! Nous répondons à notre censeur par les considérations suivantes.

Les nouveaux livres de calcul ont été élaborés d'après un programme approuvé par la haute Direction de l'Instruction publique. Si le manuel doit être un guide sûr et précis pour la méthode, il ne doit pas, pour autant, annihiler l'initiative du maître. Par les matières qui y sont traitées, chaque série est un maximum à étudier, mais l'instituteur garde toujours la faculté de l'adapter au niveau intellectuel de sa classe, en simplifiant, en amplifiant, en faisant un choix dans les problèmes, mais non dans les exercices où la gradation est rigoureuse. Le correspondant se place au seul point de vue d'une classe à trois degrés où l'enseignement présente nécessairement plus de difficultés. Mais on ne pouvait établir des séries uniquement pour ces classes, sans envisager celles d'un ou de deux degrés. Nous savons par expérience qu'on peut absoudre les programmes des 3^{me} et 4^{me} années dans ces dernières classes.

Nous concédonons que l'enseignement du calcul est particulièrement ardu et ingrat en 3^{me} année et sommes d'accord sur le but essentiel de cette branche dans ce cours ; pour s'en convaincre, il n'y a qu'à parcourir le *Guide du maître*.

Le correspondant voudrait enlever radicalement les 14 dernières pages du livre de 3^{me} année. Du même coup, il supprimerait l'étude raisonnée du système des poids et mesures. Dans les quatre opérations, nous avons présenté les unités des poids et mesures indépendamment les unes des autres pour concrétiser les différents ordres d'unités ; ce n'est qu'à la fin du livre que l'on reprend cette étude avec relation de multiples à sous-multiples dans la limite du nombre 1,000.

Nous avons exposé d'une façon détaillée l'étude concrète des deux premières décimales et nous ne les appliquons qu'aux unités principales en relation avec les deux sous-multiples étudiés en 3^{me} année. Par expérience, nous pou-

vons dire que cette étude n'est pas au-dessus de la portée des élèves. D'ailleurs, rien n'empêche le maître de la simplifier selon le temps disponible.

Si l'on consulte les questions d'examen de 1925 à 1930 pour la 3^{me} année, on y trouve la forme décimale pour représenter le franc, le mètre et leurs sous-multiples, ce qui supposerait une étude au moins sommaire de cette forme. Le correspondant reconnaît lui-même la nécessité d'un enseignement occasionnel de cette matière. Pourquoi, dès lors, s'élever contre une étude simple et sommaire, mais raisonnée des deux premières décimales ? On se plaint de « problèmes assez compliqués » pour cet âge, mais disons bien vite que beaucoup de ceux-ci sont tirés des cartes d'examen et que les plus difficiles ne se trouvent pas au début de l'étude d'une question nouvelle. D'autre part, il faut bien une fois habituer l'élève au mécanisme de ces problèmes, puisqu'ils figurent dans les cartes d'examen.

Le correspondant aurait, par contre, admis en 3^{me} année l'étude de nombres entiers supérieurs à 1,000. Si la technique des opérations écrites est identique, il n'en est pas de même en calcul oral, où les difficultés de raisonnement sont plus grandes. Nous pensons, dès lors, que ce serait une erreur de commencer la 4^{me} série par l'étude des quatre premières décimales, puisque les opérations sur les nombres décimaux sont basées sur celles des nombres entiers.

Pour ce qui concerne les mesures de surface, nous avons suivi la gradation suivante qui nous paraît naturelle et suffisante : *a)* étude des mesures de surface pour elles-mêmes ; *b)* recherche du périmètre du carré et du rectangle ; *c)* recherche de la surface ; *d)* enfin, recherche soit du périmètre, soit de la surface ; il appartient à l'élève de s'y reconnaître. Ici encore, la presque totalité des problèmes sont tirés des cartes d'examen où les « complications abusives » abondent. Si le côté du carré n'est pas indiqué dans le premier problème écrit, où l'on en demande la surface, cette critique de détail tombe, parce que, dans le calcul oral qui doit précéder et préparer l'écrit, l'élève a dû apprendre à chercher d'abord le côté du carré, puis la surface.

Nous ne prétendons pas à la perfection de notre œuvre et la pratique fera ressortir quelques déficiences inévitables. Etablir de nouveaux livres de calcul n'est pas une sinécure, mais bien une lourde tâche. Autre chose est de concevoir et d'élaborer ces manuels, autre chose est de juger l'œuvre accomplie. « La critique est aisée et l'art difficile. »

Irénée Musy, *instituteur, Fribourg.*

SOCIÉTÉ SUISSE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Inscriptions aux cours de gymnastique.

Sous les auspices du Département militaire fédéral, la Société suisse des maîtres de gymnastique organise, dans le courant de l'été 1933, à l'usage du corps enseignant de langue française, les cours suivants :

I. 2^{me} et 3^{me} degrés garçons pour instituteurs : A Yverdon, du 17 au 29 juillet, Direction : A. Huguenin, Lausanne ; E. Bory, Yverdon.

II. Pour tous les degrés, pour instituteurs et institutrices placés dans des conditions défavorables, sans halle de gymnastique : A Estavayer-le-Lac, du 24 au 29 juillet, Direction : S. Wicht, Léchelles ; B. Grandjean, Neuchâtel ; A Delémont, du 31 juillet au 5 août, Direction : G. Tschoumy, Porrentruy ; R. Tharin, Lausanne.